

BULLETIN SUR L'INSPECTION DES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES	Bulletin no.	84-165-8-0
	Date entrée en vigueur:	1 ^{er} juin 2020
Lignes directrices pour la sécurité électrique suite aux inondations	Page	1 de 1


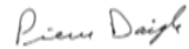
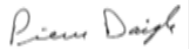
Si votre système électrique et vos appareils électriques ont été submergés lors d'une inondation, leur sécurité a été compromise. Afin de prévenir un incendie ou un risque électrique, veuillez suivre les directives suivantes:

1. Remplacez les interrupteurs d'éclairage, les thermostats, les prises de courant, les appareils d'éclairage, les radiateurs électriques, les ventilateurs de plafond, etc.
2. Remplacez le brûleur, le moteur à soufflerie, le transformateur d'allumage et le relais électrique de la fournaise (fournaise à l'huile et réservoir à eau chaude à l'huile).
3. Remplacez le moteur à soufflerie, les relais électriques et les éléments de la fournaise (fournaise électrique).
4. Remplacez les réservoirs domestiques à eau chaude électriques, à l'huile ou au propane.
5. Remplacez ou réparez tous les appareils électroménagers, pompes à puisard, lessiveuses, sécheuses, déshumidificateurs, aspirateurs, outils et appareils d'exercice. Ils sont munis de divers interrupteurs, moteurs et transformateurs qui sont attaqués par la corrosion.
6. Remplacez tous les disjoncteurs, fusibles et porte-fusible, les sectionneurs et les panneaux s'ils ont été submergés. Ils ont subi et continueront de subir de la corrosion et de l'électrolyse.
7. Vérifiez tous les conducteurs et les câbles avec un mégohmmètre pour vous assurer que leur isolement est intact. Remplacez-les si vous décelez une défaillance.
8. Remplacez toutes les boîtes contenant des appareils tels des thermostats, des interrupteurs, des prises de courant et des appareils d'éclairage.
9. Remplacez les serre-fils de toutes les épissures. Les joints épissés des conducteurs doivent être démontés, nettoyés et remontés.

Ne mettez pas sous tension un appareil électrique qui a été submergé, même si les appareils susmentionnés semblent fonctionner et paraissent sécuritaires lorsque vous revenez sur les lieux. Toutefois, il s'est déjà produit de la corrosion et de l'électrolyse, et une défaillance peut survenir à tout moment sous la forme d'une électrocution ou d'un incendie.

Seuls les techniciens diplômés en réparation d'appareils et les électriciens diplômés peuvent faire les réparations nécessaires pour que vous et votre famille soyez assurés de pouvoir remettre sous tension en toute sécurité votre système électrique et vos appareils.

Pour obtenir des précisions ou pour demander une inspection des dommages à votre système électrique, veuillez téléphoner à l'inspecteur en électricité au bureau régional des Services d'inspection du ministère de la Sécurité publique.

Bulletin no.: 84-165-8-0		Révisé par:	Grady Briggs 	Date 1 ^{er} février 2020
Préparé par:	Pierre Daigle 	Date 1 ^{er} février 2020	Approuvé par:	Pierre Daigle 
				Date 1 ^{er} juin 2020